



NEWS

EDITO

VALAIS

SPORTS

ECONOMIE

SUISSE

INTERNATIONAL

CULTURE / SOCIÉTÉ

HUMEUR DU JOUR

NOS SUPPLÉMENTS

NOS DOSSIERS

NOS SONDAGES

NOS FORUMS

FLASH INFO

MULTIMEDIA

BLOGS

LOISIRS

SERVICES

SERVICES JOURNAL

ANNONCES CLASSÉES

Nos Vidéos



Accès Abonnés



Rechercher

OK

Les Annonces

Immobilier	50852
Emplois	9750
Véhicules	54446
Divers	999

SUISSE



LES PÈRES GAGNENT UNE MANCHE

29 janvier 2009 - CHRISTIANE IMSAND - [Aucun commentaire](#)

**ENFANTS** ► Le Conseil fédéral veut généraliser l'autorité parentale conjointe en cas de divorce. Actuellement, l'accord des deux parents est nécessaire.



Les pères divorcés en ont assez d'être relégués au rang de payeur et de visiteur. Ils veulent aussi avoir leur mot à dire sur l'éducation de leurs enfants. L'introduction de l'autorité parentale conjointe, en l'an 2000, n'a répondu que partiellement à leurs aspirations car cette formule ne s'applique que si les deux parents parviennent à se mettre d'accord. En 2007, seuls 34% des enfants mineurs dont les parents ont divorcé sont restés sous autorité parentale conjointe. La révolte des pères et l'évolution du droit dans les pays voisins ont convaincu le Conseil fédéral qu'il fallait renverser les priorités. L'avant-projet de révision du Code civil envoyé hier en procédure de consultation fait de l'autorité parentale conjointe la règle. Le juge pourra néanmoins consentir des exceptions dans l'intérêt de l'enfant.

Droit actuel

En vertu du droit actuel, l'autorité parentale est accordée soit au père, soit à la mère. Le juge peut cependant autoriser l'autorité parentale conjointe si les parents en font la demande. Dans le cas de parents non mariés, l'autorité parentale est confiée à la mère, mais les parents peuvent aussi demander l'autorité parentale conjointe aux mêmes conditions que les parents divorcés.

Dans la pratique, la plupart des jugements de divorce attribuent la garde des enfants à la mère. C'est donc généralement cette dernière qui est en position de force pour négocier son accord à l'autorité parentale conjointe. Elle dispose d'un quasi droit de veto. En 2007, indique l'Office fédéral de la statistique, l'autorité parentale a été attribuée 8846 fois à la mère, 745 fois au père, et 4981 fois aux deux parents. Une étude du Fonds national réalisée il y a trois ans montre que 75% des pères qui ont un droit de visite souhaitent un changement de l'attribution de l'autorité parentale.

Droit révisé

Le Conseil fédéral justifie la modification du droit actuel par le bien de l'enfant et par l'évolution rapide des mentalités. «Le nombre des parents qui choisissent l'autorité parentale conjointe va croissant et le droit suisse est en retrait de l'évolution à laquelle on assiste en Europe», note-t-il. La nouvelle règle de l'autorité parentale conjointe serait aussi valable pour les couples non mariés, pour autant que le père ait reconnu l'enfant. En revanche, si la filiation paternelle résulte d'une action en paternité, l'autorité parentale appartiendrait de plein droit à la mère.

Selon le Département fédéral de justice et police, les mères pourraient trouver leur avantage dans le nouveau système car l'obligation d'entretien est mieux respectée en cas d'autorité parentale conjointe. Celle-ci renforcerait le sentiment de responsabilité du père.

Le rapport publié hier se garde cependant d'idéaliser la situation. Des études montrent que deux ans après le divorce, la moitié des pères n'ont plus de contact avec leurs enfants. Par ailleurs, toute séparation possède un grand potentiel de conflits. Certains couples pourraient profiter de l'autorité parentale conjointe pour vider leurs querelles sans tenir compte de l'intérêt réel de leurs enfants. Le projet repose cependant sur le pari que l'autorité parentale conjointe tient mieux compte de l'intérêt de l'enfant qui, pour se développer harmonieusement, a besoin de ses deux parents. Il prévoit d'ailleurs de sanctionner le parent qui ferait obstacle au droit de visite de son ex-conjoint. La consultation prendra fin le 30 avril prochain.

Le Dessin du jour



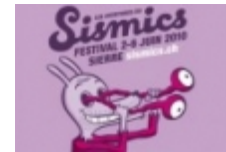
ERUPTION EN ISLANDE: LES AEROPORTS DE L'EUROPE DU NORD FERMES...



Concours

Finale des Combats de Reines

[suite](#)



Concours

Sismics Festival

[suite](#)



Concours

Maxi Rires Festival

[suite](#)



Concours

FC Sion

[suite](#)

SONDAGE

L'actuel Conseil fédéral suscite chez moi...

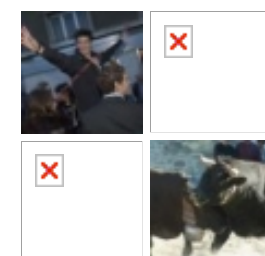
jn ... une pleine confiance.

jn ... une confiance modérée.

jn ... aucune confiance.

[Votez](#)

Galerie Photo



Liens

Consultez notre annuaire de liens





Commentaires fermés. Il n'est plus possible de réagir sur cet article.  
La rédaction.

[Retour à l'index](#)

## • Dernières dépêches

FLUX RSS 

16 avril 2010

- [17:22 Huit employés du CICR ont retrouvé la liberté en RDC](#) →
- [17:20 Pas de "skins party" dans le canton de Fribourg](#) →
- [17:14 Les joueurs légèrement lésés pour une erreur historique](#) →
- [17:06 Affrontement politique autour du décès du détenu de Bochuz](#) →
- [16:26 L'espace aérien suisse fermé dès minuit jusqu'à samedi matin](#) →
- [15:38 Les CFF ont transporté 327,5 millions de passagers en 2009](#) →
- [15:17 Le nuage de cendres volcaniques paralyse le trafic aérien européen](#) →
- [14:21 Un million de francs de dommages et intérêts pour un médecin](#) →
- [14:10 Mobilité: les Vaudois jouent la carte du transport public](#) →
- [13:06 Pas de banques "gendarmes du monde" pour le PLR zurichois](#) →
- [12:51 Hooliganisme: une convention modèle pour clubs et cantons](#) →
- [12:44 Décharge de Bonfol: un sous-sol jurassien sans déchets toxiques](#) →
- [10:58 Prêtre suspendu à Fribourg: il aurait abusé d'une femme en détresse](#) →
- [10:17 Bonne performance de la caisse fédérale de pensions malgré la crise](#) →
- [02:03 Début de la vente des images Panini en Suisse](#) →

15 avril 2010

- [21:07 Les meilleurs conducteurs de dameuses s'affrontent aux Crosets](#) →
- [20:04 Bodio: intoxiqués pour avoir voulu sauver leur chien du feu](#) →
- [19:05 Pédo pornographie: un Suisse de 54 ans condamné à 30 mois de prison](#) →
- [19:00 Un véhicule d'urgence impliqué dans un accident à Monthey](#) →
- [18:16 Bouchons sur les routes suisses en perspective ce week-end](#) →
- [17:18 Politique de sécurité: le Conseil fédéral garde la même stratégie](#) →
- [17:08 Une "skins party" est en préparation dans le canton de Fribourg](#) →
- [16:24 St-Gall: elle étouffe son bébé en l'emballant dans un t-shirt](#) →
- [16:13 CarPostal: voyageurs en augmentation et chiffre d'affaires record](#) →
- [16:08 14'000 interventions et donateurs en hausse en 2009 pour la REGA](#) →
- [13:55 Adhésion à l'UE: motion pour relancer le débat déposée à Neuchâtel](#) →
- [13:40 Lancement de huit nouveaux Pôles de recherche nationaux en Suisse](#) →
- [13:34 Le chauffard qui avait renversé un homme se rend à la police](#) →
- [13:17 Genève boucle ses comptes 2009 sur un excédent de 322 millions](#) →
- [12:30 Asile: légère baisse du nombre de demandes au premier trimestre 2010](#) →
- [12:01 Démographie: le Valais au chevet de ses personnes âgées](#) →
- [11:25 CFF Cargo ternit le bilan des entreprises de la Confédération](#) →
- [11:16 Sondage: l'obligation de servir n'a plus les faveurs des Suisses](#) →
- [11:09 La Mecque des énergies renouvelables ouvre ses portes à Fribourg](#) →
- [02:23 Français et Suisses les plus satisfaits](#) →

14 avril 2010

- [23:38 Violent feu au centre de requérants d'asile des Tattes \(GE\)](#) →
- [22:30 Genève: les libéraux et les radicaux disent "oui" à la fusion](#) →
- [21:16 Endettement: Pro Juventute sensibilise les enfants à l'argent](#) →
- [20:32 VIH: des organisations réclament plus de moyens pour lutter](#) →
- [18:16 Rapport publié à Genève sur "l'arrêt des investissements explosifs"](#) →
- [17:48 Une ONG montre la négligence des droits humains par les banques](#) →
- [17:18 La Caisse de pensions plombe les comptes 2009 de Lausanne](#) →

- 17:16 [Les véhicules de la police genevoise ne sont pas équipés de GPS](#) ➔
- 17:09 [Personnes âgées délestées de plusieurs milliers de francs en Valais](#) ➔
- 16:58 [Plaintes contre deux évêchés pour n'avoir pas dénoncé des abus](#) ➔
- 16:43 [Gerhard Ulrich est acquitté de l'accusation de contrainte](#) ➔
- 16:33 [Economies d'énergie: Fribourg décidé à être un bon élève](#) ➔
- 16:04 [Prostitution: la nouvelle loi genevoise en vigueur le 1er mai](#) ➔
- 15:00 [Trafic: perturbation de trafic pour quatre ans au col du Simplon](#) ➔
- 14:03 [Mondial de football: les "violations" en Afrique du sud dénoncées](#) ➔

▪ **Newsletter**

Inscrivez-vous pour recevoir nos nouvelles

▪ **Abonnement**

Profitez de nos offres d'abonnement

▪ **Edition en ligne**

Lire les nouvelles depuis chez vous

▪ **Archives**

Consultez nos articles avec swissdox

▪ **Boutique**

Achetez des articles du Nouvelliste

▪ **Publicité**

Votre publicité sur nouvelliste.ch ou dans l'édition papier ?

[Plan du site](#) | [Groupe Rhône Media](#) | [Contact](#) | [Partenaires](#) | [Copyright](#)